Quatrième chambre

La demande d'avis, concernant un projet d'arrêté "relatif à l'octroi d'allocations de déménagement et de loyer, fixant l'entrée en vigueur de l'article 14, § 2, 2° du Code wallon du Logement, et modifiant l'arrêté du Gouvernement wallon du 21 janvier 1999 concernant l'octroi d'allocations de déménagement et de loyer en faveur de ménages en état de précarité et de personnes sans abri", introduite le 13 décembre 2006 par le Vice-Président et Ministre du Logement, des Transports et du Développement territorial de la Région wallonne, a été rayée du rôle le 14 décembre 2006, un projet ayant le même intitulé et le même objet ayant été inscrit au rôle de la section de législation le 11 décembre 2006 sous le numéro 41.883/4.